

Michel SCHAEFFER,

Président de l'Association Départementale de l'Office Central de Coopération à l'Ecole
et les membres du Conseil d'Administration, vous invitent à

I'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui se tiendra le

Mercredi 19 Février 2020 - 14h30

à

LAB 71

71 520 Dompierre Les Ormes

Nous comptons sur votre présence forte et nombreuse !

Une assemblée générale est toujours un moment important de la vie d'une association.

C'est là que se rencontrent tous ses acteurs et que se prennent les décisions qui influent tout au long de l'année sur le fonctionnement de celle-ci.

Participer à une assemblée générale, c'est participer à la vie de l'association, à son orientation, à son devenir.

C'est pourquoi nous vous attendons aussi nombreux que possible.

L'OCCE,
c'est vous !



ORDRE DU JOUR

Rapport Moral et Motion d'Orientation 2020 / 2023

Compte rendu financier 2018/2019 et rapport du commissaire aux comptes

Affectation du résultat

Compte rendu d'activités 2018/2019

Projet budgétaire et fixation du taux des cotisations 2020/2021

Projet d'activités 2020/2021

Elections au Conseil d'Administration (appel à candidature joint)

A. Vie associative - Activités statutaires

A1. Les adhésions

534 coopératives et foyers sont inscrits au fichier départemental pour l'année 2018/19 (559 l'année précédente); cette diminution étant due, principalement à la fusion de coopératives scolaires engendrée par le changement de banque. L'ensemble des coopératives représente 42 751 coopérateurs dans les établissements affiliés (écoles primaires, collèges, lycées, établissements spécialisés) contre 43 296 l'année précédente (diminution de 1.25 %).

A2. Assurances

Depuis sept ans, les assurances sont prises par le biais du contrat MAE MAIF-OCCE. Ce contrat est le même que le contrat établissement auquel les écoles souscrivaient auparavant. Ses garanties ont été élargies et son coût a été réduit.

L'association départementale perçoit les cotisations d'assurances et les reverse intégralement à MAE-MAIF.

C'est aussi l'AD qui transmet les déclarations de sinistres aux assurances. L'AD a suivi 7 dossiers de sinistre pendant l'année scolaire (vols et matériel détérioré).

A3. Calendriers, agendas et outils de communication

Calendriers : Le stock commandé à la fédération (250) a été revendu à une autre association départementale (Morbihan)

Agendas : Nous avons vendu 4 agendas Cycle 1 (agenda collectif), 273 agendas et 12 guides pédagogiques Cycle 2 et 227 agendas et 8 guides pédagogiques Cycle 3.

La vente de cet outil, qui correspond à un réel besoin des classes, est en hausse depuis plusieurs années.

Gestion des coopératives scolaires : Les coopératives scolaires n'ont pas commandé de cahiers de comptabilité; la plupart des coopératives ayant adopté Retkoop comme outil de compta quotidien.

Les comptes rendus financiers des coopératives scolaires ont tous été saisis sur Retkoop, outil de gestion propre à l'OCCE..

Revue « Animation et Education » : Les coopératives scolaires qui le désiraient se sont abonnées directement à la revue Animation et Education ; 4 d'entre elles ont souscrit un abonnement.

A4. Réunions statutaires

Le Conseil d'administration a tenu 7 réunions, le Bureau départemental s'est réuni une fois.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 13 février 2019 à Bourbon Lancy.

Nous sommes également représentés au sein du Conseil d'Administration de l'Union Régionale OCCE..

Nous avons également participé aux inter-régionales à Auxerre et aux réunions statutaires nationales.

A5. Information/communication

Nous avons diffusé 2 bulletins de liaison par voie postale, le premier à la rentrée avec les projets de l'année et le second en juin avec les consignes pour les CRA CRF. Le numéro « spécial AG » est envoyé aux coopératives scolaires par internet.

Nous envoyons aussi régulièrement des informations aux coopératives scolaires par le biais d'une lettre électronique « la lettre de l'OCCE ».

Ces informations sont relayées sur notre site internet.

Nous avons organisé une soirée projection-débat du film « Etre plutôt qu'avoir » le 11 juin à Tournus; cette projection a réuni environ 80 personnes

A5. Aide aux coopératives scolaires

Notre animateur départemental a répondu, le plus souvent possible, aux coopératives pour tout sujet d'ordre pédagogique ou administratif en se déplaçant dans les classes ou écoles concernées.

Didier Revillot, secrétaire comptable, a assuré de nombreuses interventions pour établir les comptes-rendus financiers, pour expliquer la tenue d'une comptabilité, pour conseiller les nouveaux mandataires.

Nous assurons également l'assistance nécessaire et les réponses aux demandes formulées au siège (problèmes d'assurance, aide aux dossiers de subvention, opérations financières de la coopérative scolaire) et nous mettons à disposition des coopératives scolaires un outil de comptabilité.

Nous épaulons aussi administrativement les coopératives scolaires dans le cadre d'accueil d'artistes (salaire et

charge) dans le cadre du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) : 7 dossiers GUSO en 2018/2019

Pour accompagner les coopératives scolaires dans le changement de banque et dans la réception des CRA CRF, plusieurs élus du CA se sont mobilisés et nous avons embauché deux personnes en CDD sur 3 mois.

A6. Relation avec l'Education Nationale, Animations et formations

Nous bénéficions d'un poste national à temps plein d'un enseignant détaché occupé par Christian Duparay. Ce poste est financé par la Fédération Nationale OCCE, grâce à une subvention du ministère de l'Education Nationale.

Nous avons également poursuivi le partenariat avec l' ANCP (Association Nationale des Conseillers Pédagogiques) en proposant une journée de formation pour les conseillers pédagogiques et EMF.

Nous avons aussi participé régulièrement au Groupe d'Appui Départemental des Rythmes Scolaires

Dans le cadre de Théâ, les enseignants ont pu bénéficier d'une formation de 3 jours sur le temps scolaire.

B. Programme « Citoyenneté - Vivre ensemble

B1. Ateliers climat de classe/Vivre ensemble & Gestion des conflits

Interventions directes dans les classes de Sennecey le Grand sur une formation au « *Message clair* ». Formation à Brandon assurée par Aurélie Bleton sur les compétences psycho-sociales et le message clair sur un cycle d'une dizaine de séances.

Dans le cadre d'un projet CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), nous avons formé une nouvelle cohorte (élèves de CE2 CM1) de médiateurs entre pairs à l'école Nelson Mandela à La Chapelle de Guinchay.

Le travail réalisé est en lien direct avec les nouveaux programmes d'EMC

Un document pédagogique « *Ateliers Climat de classe Vivre ensemble* » est disponible sur le site de l'OCCE 71.

B2. Formation dans le second degré

Formation de médiateurs entre pairs avec des élèves de 6ème de 3 collèges du département (La Croix Menée et au Creusot, collège Jean Vilar à .

Formation au « *Message clair* » avec l'ensemble des élèves de 6ème du collège Centre au Creusot.

Ces 2 actions ont bénéficié d'un financement CESC.

Ces formations ont été co-animées par Martine Deloge, Nadine Guyot, Christine Lavaud, Séverine Paget, Dominique Renaudie, membres du CA de l'OCCE

B3. Droits de l'enfant

Nous avons relayé l'action nationale « A nous de jouer contre les discriminations à l'école »

C. Programme « Activités scientifiques »

C1. Journées au LAB 71 - Découverte scientifique

Nous avons accueilli 16 classes de cycle 1, 2 et 3 pour ces journées OCCE/LAB 71 à Dompierre les Ormes.

Au cours de la journée, les élèves participent à 4 ateliers (1 atelier rallye en autonomie, 1 atelier Jeux coopératifs avec l'OCCE et 2 ateliers scientifiques avec les animateurs du LAB 71).

Les thèmes proposés : ombres et lumières, alimentation et micro-organismes, l'eau, , la biodiversité, l'énergie, le réchauffement climatique.

A noter que les écoles ont bénéficié d'un tarif préférentiel grâce à ce partenariat.

C2. Rallye maths

Le Rallye Maths a été initié par l'OCCE de Côte d'Or et relayé pour les coops de Saône-et-Loire de la Grande Section au CM2.

2 fois dans l'année (en janvier et en mars), les classes inscrites reçoivent une série d'énoncés de problèmes à résoudre de manière coopérative.

Les énoncés couvrent tous les domaines d'apprentissage en Mathématiques et s'inscrivent dans les programmes de l'école ; ces énoncés sont conçus par un groupe de travail composé d'enseignants, membres de l'OCCE , de l'APMEP Bourgogne (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public), de l'IREM de Dijon (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques).

En Saône-et-Loire, 129 classes se sont inscrites.

D. Programme « Echanger, Communiquer, Produire »

D1. Etamine - *Ecriture coopérative*

Action nationale relayée par l'AD 71

1 classe inscrite comme « auteurs »

D2. Ecoles en poésie - *En lien avec le printemps des poètes*

Action nationale relayée par l'AD 71

8 écoles de Saône et Loire ont obtenu le label « Ecoles en poésie »

D3. Lire et écrire des images - *Festival vidéo de l'OCCE*

Action nationale relayée par l'AD 71

Aucune classe inscrite cette année.

D4. Théâ - *Ecriture coopérative*

17 classes, dont 1 classe de l'enseignement spécialisé , de 8 circonscriptions différentes se sont engagées dans le projet Théâ avec Fabien ARCA comme auteur théâtre jeune public.

7 élues du Conseil d'Administration ont accompagné les classes sur une ou plusieurs étapes du projet.

Le projet a débuté dans les classes par des lectures offertes des textes de F Arca.

Les enseignants ont suivi une formation OCCE Théâ et mis en place, de façon hebdomadaire, des séances de pratique théâtrale avec leurs élèves.

Partenariat sur l'année scolaire : les élèves ont pu travailler avec des comédiens, découvrir les coulisses et l'univers caché d'un lieu de diffusion théâtrale, assister à un spectacle, rencontrer l'auteur.

Lors de la semaine de rencontre des classes avec F ARCA, une lecture publique a réuni plus de 130 personnes à la Chapelle de Guinchay.

En fin d'année, chaque classe a présenté aux autres classes participantes le travail accompli lors de journées de restitution à L'ARC du Creusot ou au Théâtre de Mâcon.

Cette année, la formation des enseignants a été proposé sur le temps scolaire.

Projet en partenariat avec la scène nationale Le Théâtre de Mâcon, l'ARC du Creusot et soutenu par la DSDEN de Saône et Loire, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Rectorat dans le cadre des PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle).

E. Programme « Formations adultes »

- Deux formations avec les enseignants des collèges Jean Vilar à Chalon et Victor Hugo à Lugny
- Des formations « Ateliers Climat de classe »
- Une journée avec une vingtaine de formateurs (conseillers pédagogiques et maîtres formateurs) sur « La Communication bienveillante, la gestion des conflits, le message clair et la médiation »
- 3 journées pour le projet Théâ
- Co-animation d'une formation dans la Nièvre pour le groupe d'appui départemental 58 de difficultés comportementales.
- Formation de mandataires sur site ou au siège départemental

Rapport financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 août 2019

Nous vous avons réunis en assemblée ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 août 2019 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Conformément à nos statuts, ceux-ci comprennent :

- les comptes annuels agrégés,
- les comptes annuels de l'Association Départementale (siège).

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1) Présentation des comptes annuels agrégés :

Les comptes annuels agrégés de l'exercice clos le 31 août 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître un bilan agrégé (siège départemental + CRF agrégés) intégrant 532 comptes rendus financiers reçus des coopératives et foyers coopératifs affiliés sur 534 attendus au titre de cet exercice.

Le résultat agrégé est excédentaire de 41 478.53 €

L'exercice 2018/19 est marqué par un résultat excédentaire des 532 coopératives agrégées (excédent de 45 580.87 € contre un excédent de 15 004.01 € l'année dernière, + 285.68 € par coopérative).

L'actif des 532 coopératives scolaires agrégées s'élève à 1 828 037.42 € (3 436.16 € par coopérative)

2) Présentation des comptes annuels de l'Association Départementale :

Le total des produits du siège départemental s'élève à 152 511.17 € lors du dernier exercice clos contre 131 329.45 € pour l'exercice précédent.

La cotisation départementale s'est élevée à 1.75 € par coopérateur au cours du dernier exercice clos (même montant pour l'exercice précédent.)

La situation financière du siège départemental de l'association est la suivante :

Le résultat du siège départemental est déficitaire de 4 102.34 € (contre un excédent de 8 070.34 € pour l'exercice clos le 31 août 2018)

Ce résultat s'analyse comme suit :

Maintien de la cotisation départementale à 1,75 € et augmentation de la cotisation fédérale)

Augmentation des financements d'actions pédagogiques

Augmentation de la masse salariale (2 CDD de 3 mois) pour faire face au surcroît de travail dû au changement de banque

3) Situation et activité du dernier exercice clos

L'exercice de douze mois clos le 31 août 2019 a été marqué par les faits suivants :

Le nombre de coopérateurs a légèrement diminué, variant de 42 751 au cours du dernier exercice clos contre 43 296 lors de l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives adhérentes a diminué, variant de 534 contre 559 au cours de l'exercice précédent.

Des contrôles sur pièces des comptes de coopératives ont été réalisés pour 8 coopératives.

La poursuite de la formation comptable, administrative et informatique des mandataires de coopératives : des formations individuelles ont été organisées sur rendez-vous au siège départemental.

4) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale un débat sur les montants de la cotisation et du forfait d'affiliation .

Un budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice sera soumis au vote lors de l'Assemblée Générale.

5) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2019 comme suit :

Affectation du résultat du siège départemental, soit - 4 102.34 € pour l'exercice clos le 31 août 2018, au fonds associatif (compte 102) dans son intégralité,

Affectation du résultat de chaque coopérative ou foyer coopératif agrégé, soit 45 580.87 € pour les 532 coopératives et foyers coopératifs agrégés au 31 août 2019, dans le compte report à nouveau (compte 110) de chaque coopérative ou foyer coopératif.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Selon nos statuts, le CA se compose de 9 à 24 élus.

- Il se réunit au moins une fois par trimestre et statue :
 - sur la création des coopératives scolaires et foyers coopératifs, autorise l'ouverture des comptes courants en leur nom ou en celui de leurs services, accrédite, sur proposition de son président, le mandataire adulte pour la signature des opérations financières;
 - sur la radiation des coopératives et foyers coopératifs, la fermeture des comptes financiers;
 - sur l'agrément ou la radiation des membres de l'association.
- Il prépare le budget de chaque exercice, étudie les ententes, conventions, marchés et contrats.
- Il a les plus larges pouvoirs d'administration de l'association départementale, dont il assume l'essentiel de l'animation.

Les membres du CA en 2018/2019

Aurélie BLETON
Catherine CHAUSSUMIER
Damien DELOGE
Martine DELOGE
Sylvie DESCOMBES
Christian DUPARAY
Nadine GUYOT
Marianne GILLER
Philippe JANET
Thérèse KAIM
Sophie LARTAUD
Christine LAVAUD
Grégory LEPOUTRE
Séverine PAGET
Céline RACINE
Dominique RENAUDIE
Michel SCHAEFFER

La liste des membres du CA renouvelables à l'AG de 2020 est notée en caractères gras.

Le Conseil d'Administration souhaite accueillir de nouveaux membres (bulletin de candidature ci-dessous). Pour être plus efficace, pour représenter l'ensemble des enseignants et des élèves, rejoignez-nous!

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPARTEMENTAL DE L'OCCE

à retourner à OCCE 71—Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Je soussigné(e) (nom, prénom):

Date et lieu de naissance :

Fonction à l'Education Nationale :

Adresse Personnelle :

Adresse Professionnelle :

Tél. Personnel :

Tél. Professionnel :

Courriel :

RENOUELLE MA CANDIDATURE

FAIS ACTE DE CANDIDATURE

pour les élections au Conseil d'Administration de l'OCCE du 19 février 2020

Date :

Signature :

à retourner à OCCE 71 - Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Mme Melle M

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

- assistera à l'Assemblée Générale 2020 de l'OCCE 71
- n'assistera pas à l'Assemblée Générale 2020 de l'OCCE 71

Date :

Signature :

à retourner à OCCE 71 - Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Je soussigné(e)

Mandataire de la coopérative scolaire de

Ou

Membre actif individuel

donne pouvoir

à M

Mandataire de la coopérative scolaire de

pour participer en mon nom aux votes qui vont avoir lieu à l'Assemblée Générale 2020 de l'OCCE 71

À Le

Signature